

L'expertise du CELAB en formations nationales et régionales des professeurs de français

Maurice Mazunya

Directeur du Centre pour l'enseignement des langues au Burundi (CELAB)
Université du Burundi
mmazunya@yahoo.fr



Synergies Afrique des Grands Lacs n° 1 - 2012
pp. 37-44

Résumé : L'offre de l'expertise du CELAB en français langue étrangère répond à la fois au thème linguistique et littéraire des Journées scientifiques de Bukavu et à la mission de « réussir ensemble » du Réseau interuniversitaire des Grands Lacs (RIGL). Elle invite les enseignants-chercheurs des trois pays de la Communauté économique des Grands Lacs (CEPGL) à réfléchir sur la situation du français et des langues partenaires, afin de déboucher sur un projet de recherche intégrateur. La RD Congo, le Rwanda et le Burundi qui sortent à peine des guerres civiles et transfrontalières font face à la reconstruction de leur système éducatif autour d'un plurilinguisme apaisé. Depuis janvier 2008, le CELAB qui est une vitrine de l'Université du Burundi abrite un Master en Didactique du français. Sa régionalisation permettra de mobiliser toutes les compétences nationales et régionales en vue de constituer un vivier d'enseignants de français. Une étude menée au Burundi dans le cadre du projet LASCOLAF, sur les langues de scolarisation en Afrique subsaharienne, insiste sur la création d'un pôle de recherches interuniversitaires sur les curricula et la gestion interculturelle et didactique des langues/cultures en contact.

Mots-clés : CELAB ; CEPGL ; master régional en didactique du FLE.

CELAB's expertise for training French teachers at the national and regional level

Abstract: The presentation of CELAB's expertise in French as a foreign language fits both the linguistic and literary theme of the Scientific Days of Bukavu and the Great Lake inter-university network (RIGL)'s mission, "succeeding together". It encourages teachers-researchers from the three countries making up the Economic Community of the Great Lakes Countries (ECGLC) to reflect upon the situation of French and partner languages, in order to lead to an inclusive research project. The DRC, Rwanda and Burundi have recently come out of a period of civil and transnational wars, and must rebuild their educational system in the context of a peaceful multilingualism. Since January, 2008, CELAB - representing the university of Burundi - offers a masters in French language teaching. This broadening of scope will make it possible to call upon all national and regional talents, in order to create a breeding ground for French teachers. A study led in Burundi as a part of the LASCOLAF project, dealing with languages of instruction in Sub-Saharan Africa, highlights the need for an inter-university hub for research on curricula and on the management of languages and cultures in contact, from an intercultural and teaching perspective.

Keywords: CELAB; ECGLC; regional master in teaching French as a foreign language.

Introduction

La tenue des Journées scientifiques de Bukavu a coïncidé avec l'organisation, par le Secrétariat exécutif permanent de la Communauté économique des pays des Grands Lacs (CEPGL), du 25 au 29 janvier 2010, d'une réunion des recteurs et des experts suivie par une réunion des ministres de l'Enseignement supérieur des trois pays de la CEPGL. À l'issue de ces travaux, des actions et des décisions importantes ont été prises, au nombre desquelles :

- l'adoption d'un programme Éducation et Recherche préparé par la CEPGL ;
- la signature, par les trois ministres de l'Enseignement supérieur, d'un protocole d'accord de coopération interuniversitaire entre les États membres de la CEPGL chargeant la Conférence des recteurs des universités de la CEPGL de définir des politiques, des normes et des référentiels communs ;
- la signature d'une convention portant création du Réseau interuniversitaire des Grands Lacs (RIGL) axant sa mission de « réussir ensemble » sur :
 - l'amélioration de la gouvernance universitaire ;
 - le « reformatage » de l'offre de formation sur le modèle du processus de Bologne ;
 - la professionnalisation des formations ;
 - le développement de la formation à distance et des nouvelles formes technologiques d'accès au savoir ;
 - la création d'écoles doctorales et de pôles d'excellence favorisant la formation d'enseignants-chercheurs pour pallier le vieillissement du corps enseignant ;
 - la mise en place d'un programme « ERASMUS Grands Lacs » permettant une politique de partage et des programmes d'échanges d'étudiants et d'enseignants-chercheurs ;
 - et la constitution, au sein du Réseau, de sous-réseaux de coopération thématique regroupant les spécialistes de la médecine, du droit, du langage, etc.

Le thème des Journées scientifiques de Bukavu, « La recherche linguistique et littéraire dans la région des Grands Lacs. Problèmes et perspectives », s'inscrit naturellement dans la perspective d'un sous-réseau de coopération linguistique et littéraire. Nous allons partager avec les enseignants-chercheurs de la République démocratique du Congo (RDC) et du Rwanda quelques pistes de réflexion déjà explorées par le Centre pour l'enseignement des langues au Burundi (CELAB).

Le positionnement du CELAB dans la dynamique du RIGL, qui a son siège à l'Université du Burundi, est justifié par sa longue expérience dans le domaine de l'enseignement du français et des langues de scolarisation. Ce centre qui a déjà abrité des séminaires de formation et de réflexion sur le français et les langues partenaires s'appuie également sur les recommandations émises par l'équipe du Burundi du Projet LASCOLAF (projet partenarial « les langues de scolarisation dans l'enseignement fondamental en Afrique subsaharienne francophone »).

1. Les atouts du CELAB

Nous allons commencer par rappeler la mission du CELAB qui présente un cadre favorable à une rapide intégration linguistique et culturelle des États de la région. La redynamisation du CELAB, toujours en cours, a commencé par sa remise à niveau globale, incluant la réfection de ses infrastructures, l'actualisation de ses moyens pédagogiques

et le renforcement de son personnel de formation et d'encadrement. Ainsi, ce centre universitaire se veut au cœur et à la hauteur de l'offre et de la demande en didactique du français.

1.1. Aperçu historique

Le CELAB est né de l'intérêt suscité par les stages de français organisés par la Faculté des lettres et sciences humaines de l'Université du Burundi, et destinés aux étudiants de l'Université de Dar es-Salaam, à la suite d'un accord de coopération signé par les deux universités en 1980. Par la suite, à partir de l'année universitaire 1984-1985, le CELAB fut officiellement créé au sein de l'Université du Burundi, par une décision du Conseil des ministres.

Le CELAB est considéré à juste titre comme le précurseur de l'actuel processus de coopération Sud-Sud au sein de l'*East African Community* (EAC) et du *Common Market for Eastern and Southern Africa* (COMESA), pour avoir organisé des stages de français en faveur de plus de 1000 ressortissants de l'Afrique non francophone, de 1984 à 1994¹. La guerre survenue au Burundi depuis les tragiques événements de 1993 a mis fin à ces formations régionales, qui ont été relayées par des formations locales des enseignants de français à travers le Projet AREF (Appui au renforcement de l'enseignement du français au Burundi), de 1999 à 2003, et par le biais du Projet CELEC (Coopération d'échanges en matière linguistique éducative et culturelle) de la Coopération française. L'appui du projet CELEC, depuis 2006, a permis à ce Centre de retrouver une activité à caractère national, avec la reprise des cours de renforcement en français pour l'armée et la police burundaises. D'avril 2005 à juin 2008, plusieurs sessions de perfectionnement en français ont été organisées pour 380 sous-officiers et officiers de la Nouvelle Force de Défense nationale, en vue de faciliter l'insertion socioprofessionnelle et linguistique des rapatriés qui avaient évolué dans des pays non francophones.

1.2. Les infrastructures du CELAB

De 1989 à 1993, le CELAB a bénéficié de plusieurs actions de soutien de l'Agence de coopération culturelle et technique (ACCT) et de la Coopération française. Le CELAB dispose de deux salles de cours de trente places chacune, d'une bibliothèque et d'un centre d'accueil et d'animation culturelle qui comporte une salle de conférence, des services de logement et de restauration. Il vient d'être doté par la Coopération française d'une salle de langues multimédia de vingt-cinq postes et des connexions internet à haut débit qui permettent des apprentissages interactifs à distance. Ce dispositif a été renforcé par la création d'une « maison TV5 » qui permettra la réception des chaînes francophones au bénéfice du public du campus.

1.3. Les perspectives d'avenir

La redynamisation du CELAB, qui a été clairement souhaitée par une délégation des ministres de la Communauté est-africaine, à l'occasion de sa visite du CELAB en date du 3 octobre 2007, est constamment réitérée par ses illustres hôtes tels que le Recteur de l'Agence universitaire de la Francophonie et l'Administrateur de l'Organisation internationale de la Francophonie, début 2010.

Le CELAB et la Délégation à la Francophonie ont organisé un Séminaire national de réflexion sur la situation du français et des langues partenaires au Burundi, du 5 au 7 décembre 2007, afin de répondre aux questions soulevées par l'enseignement du kiswahili et de l'anglais à l'école primaire. Il a été recommandé d'élargir le débat, à travers un séminaire régional sur les défis éducatifs, linguistiques et culturels de l'intégration régionale. En effet, il serait très utile que les institutions responsables et gestionnaires des politiques linguistiques, les experts en aménagement linguistique, les pédagogues et les associations de la société civile se dotent de meilleures stratégies susceptibles d'opérer des choix linguistiques rationnels qui permettront à toutes les langues de trouver leur juste place dans un monde de plus en plus globalisé et transculturel.

Depuis janvier 2008, le CELAB qui est une vitrine de l'Université du Burundi abrite un Master en Didactique du français mis en place en partenariat avec l'Université de Toulouse-le Mirail (France). La régionalisation de ce Master est à envisager, afin de mobiliser toutes les compétences nationales et régionales dans un projet intégrateur qui constituera un vivier d'enseignants de français, d'un côté, et un pôle de recherches sur la gestion interculturelle et didactique des langues/cultures, de l'autre côté. Cet outil rehaussé, à vocation régionale, va permettre de trouver des réponses pratiques aux problématiques linguistiques de la zone. À cette fin, le CELAB vient de solliciter son adhésion au RECFLA (Réseau des centres de français langue étrangère d'Afrique) qui regroupe les centres universitaires du Togo, du Bénin, du Nigeria et du Ghana, pour permettre à l'Afrique centrale et orientale de s'enrichir de leurs expériences en tant que centre d'excellence régionale en FLE.

Ce partenariat interuniversitaire s'appuie également sur la création en cours des écoles doctorales régionales, dans le cadre d'un projet global de l'Agence universitaire de la Francophonie qui vise à faire émerger, notamment au Sud, des pôles d'excellence de formation et de recherche.

2. Les perspectives de coopération linguistique, culturelle et éducative du RIGL

À l'heure de la mondialisation, de la révolution numérique et des intégrations régionales tous azimuts, la reconstruction des systèmes éducatifs de l'Afrique des Grands Lacs - qui ont été mis à mal par une mauvaise gouvernance et des guerres civiles et transfrontalières - passe naturellement par la « pacification des esprits » et la mutualisation des expériences et des ressources humaines, matérielles et financières. En effet, la République démocratique du Congo, le Rwanda et le Burundi sont des anciennes colonies belges qui sortent de guerres civiles et transfrontalières ayant eu comme conséquence la fragilisation de leurs systèmes éducatifs : baisse de la scolarisation, destruction et pillage de nombreuses écoles, décès ou exil d'enseignants qualifiés, précarité d'une jeunesse non scolarisée, explosion démographique des effectifs universitaires, etc. Ces systèmes éducatifs sont également interpellés par le processus de Bologne qui porte sur « l'harmonisation de l'enseignement supérieur » et le désenclavement numérique.

Depuis 2007, le Burundi fait partie de l'EAC, une intégration régionale qui préfigure l'intégration continentale au sein de l'Union africaine. Du point de vue de la géolinguistique, il occupe une position charnière entre l'Afrique occidentale francophone et l'Afrique orientale anglophone. Il est donc bien indiqué pour devenir une plaque tournante de

la francophonie au sein de l'EAC et de la CEPGL, étant donné que la mondialisation en cours qui rend incontournable la mobilité des personnes et des biens ne pourra pas être durable sans la démocratisation du plurilinguisme et le respect de la diversité culturelle. Par ailleurs, la question de son appartenance à d'autres organisations régionales, tel le Conseil interuniversitaire de l'Afrique de l'Est ne devrait pas se poser, dans la mesure où l'Association des universités africaines (AUA), qui est l'organisme principal d'exécution des activités d'enseignement supérieur de la Commission de l'Union africaine, (CUA) coiffe toutes les réformes en cours.

Dans le domaine des langues d'enseignement, il y a lieu de rappeler ici les recherches conjointes ou parallèles des années quatre-vingt, notamment celles qui avaient été appuyées par l'Agence de coopération culturelle et technique (ACCT) en faveur de la description et de la promotion des langues nationales africaines : réalisation d'atlas sociolinguistiques, recueil des textes de tradition orale, élaboration des *Lexiques thématiques de l'Afrique centrale* (ACCT, CERDOTOLA et Équipe nationale du Burundi, 1983 : XI), etc. C'est également dans ce contexte que l'Université du Burundi et l'ACCT ont organisé à Bujumbura, du 4 au 11 novembre 1986, le premier et dernier séminaire régional sur la didactique des langues. Les guerres qui ont suivi ont mis fin à ce début de mutualisation des études scientifiques produites dans chaque pays.

Les résultats de l'étude LASCOLAF menée en 2008-2010 par l'équipe-Burundi sur les langues de scolarisation dans l'enseignement fondamental en Afrique subsaharienne francophone recommandent la relance de ce partenariat. Le Burundi faisait partie des six équipes-pays qui ont mené cette recherche commanditée en 2008 par la Direction des politiques de développement (DPDEV/DGCID) du ministère des Affaires étrangères et européennes, l'Agence française de Développement, l'Organisation internationale de la francophonie et l'Agence universitaire de la Francophonie. Le Burundi participe également à l'expérimentation dans quatre pays du dispositif IFADEM (Initiative francophone pour la formation à distance des maîtres). Il s'agit d'un dispositif AUF-OIF qui expérimente l'introduction des nouvelles technologies dans la formation continue des instituteurs ; un dispositif décidé en septembre 2006 à Bucarest, au cours du Sommet des chefs d'État et de gouvernement francophones soucieux de contribuer à la « réalisation d'un des objectifs du millénaire : permettre à tous les enfants de suivre une éducation de base de qualité. »

Concernant cette exigence de la qualité, l'étude LASCOLAF est partie des questions suivantes : comment réduire l'échec scolaire massif observé et imputable à une maîtrise insuffisante des langues d'enseignement ? Quelle place accorder aux langues nationales dans l'enseignement ? Pour quels types d'enseignements ? À quels stades du cursus (préparatoire, élémentaire, moyen) ? Quelle articulation langues nationales/langue française recommander en particulier dans l'enseignement primaire ? Comment assurer un niveau linguistique suffisant pour aborder les apprentissages dans l'enseignement secondaire ? Quels appuis (nature et modalités) faut-il apporter pour accroître l'efficacité des apprentissages en langue nationale et en langue française ?

Le choix des six pays du Projet LASCOLAF a tenu compte des cas de figure de diversité linguistique qu'on retrouve dans l'Afrique des Grands Lacs :

- pays avec bi- ou plurilinguisme national et présence de langue africaine d'envergure régionale (Sénégal, Burundi, Burkina, Niger) ;

- pays avec bi- ou plurilinguisme national et absence de langue africaine d'envergure régionale (Bénin) ;
- et pays où le français est en zone de « contact direct » avec une autre langue internationale (Cameroun).

Les objectifs poursuivis par le Projet LASCOLAF ont permis à l'équipe du Burundi de formuler des recommandations sur les stratégies appropriées en faveur d'une meilleure politique des langues de scolarisation. Ces recommandations portent aussi bien sur la formation initiale et continue des enseignants chargés de la mise en œuvre pédagogique de cette politique que sur leurs pratiques de classe eu égard aux programmes et aux manuels scolaires à leur disposition.

2.1. Des politiques linguistiques et éducatives communes

Les politiques linguistiques et éducatives dont il est question nous renvoient aux réformes scolaires qui, il y a quarante ans, étaient exprimées en termes de « kirundisation », de « rwandisation » ou de « zaïrianisation ». Bien que personne ne doute de leur raison d'être, il s'avère indispensable que ces politiques soient réévaluées et repensées en tenant compte des nouveaux défis liés à l'intégration régionale, notamment la mobilité sociale et géographique des citoyens.

Par ailleurs, l'expérience du Burundi qui, depuis 2008, doit s'atteler à la réinsertion scolaire des élèves rapatriés de la Tanzanie a mis en évidence des difficultés d'ordres linguistique, psychologique et culturel que les enseignants ne parvenaient pas à intégrer dans leur projet pédagogique. La délicate gestion scolaire du retour des Burundais réfugiés nous a ainsi rappelé que l'intégration régionale nécessite une approche comparée des systèmes éducatifs, des politiques linguistiques, des programmes et des langues des manuels d'enseignement. Cette démarche permettra de positiver la vitalité ethnolinguistique envers chaque langue enseignée et évitera aux enseignants de véhiculer inconsciemment leurs propres préjugés et stéréotypes culturels. Étant donné que la plupart des enseignants ont jusqu'ici évolué dans un univers intraculturel qui ne rime plus avec la connaissance mutuelle et les échanges dictés par la régionalisation et la mondialisation de l'action éducative, il s'avère souhaitable que les enseignants-chercheurs de la CEPGL élaborent des outils de sensibilisation interculturelle et des dictionnaires quadrilingues (kirundi, kiswahili, français et anglais), pour pallier les lacunes des enseignants dans l'une ou l'autre langue enseignée.

Autrement dit, l'intégration du Burundi au sein des communautés régionales plurilingues pose des défis linguistiques jusqu'ici occultés ou relégués à l'arrière-plan par rapport aux impératifs politiques, économiques ou juridiques. L'*East African Community* (EAC) qui semble évoluer à pas de géant impose l'anglais comme langue de travail, sans tenir compte du paysage sociolinguistique du Burundi, qui est également membre de la Communauté économique des Pays des Grands Lacs (CEPGL). Il serait sage d'éviter une guerre des langues à toutes ces entités régionales, qui sont coiffées par l'Union africaine, en s'inspirant de l'expérience de l'Union européenne en la matière.

À cette fin, l'équipe du Burundi de l'étude LASCOLAF recommande un colloque régional sur les langues de scolarisation au sein de l'EAC et de la CEPGL, en vue d'encourager les décideurs politiques de la sous-région à promouvoir un plurilinguisme inspiré du

Cadre européen commun de référence pour langues (CECRL). Dans cette perspective, le Burundi doit clarifier le statut que sa politique linguistique réserve à chaque langue de scolarisation, et réaffirmer sans complexe son identité francophone renforcée par sa position charnière entre l'Afrique orientale anglophone et l'Afrique francophone de l'Ouest et du Centre.

2.2. Programmes, supports pédagogiques et méthodes d'enseignement

Les programmes d'enseignement, généralement vieux de plus de 20 ans, apparaissent obsolètes. Ils doivent être repensés pour s'adapter aux réalités nationales et aux nouvelles facilités technologiques d'enseignement/apprentissage. Les manuels scolaires devraient contenir aussi des supports pédagogiques en rapport avec l'éducation à la citoyenneté et des informations sur les langues/cultures de l'Afrique des Grands Lacs. Les enquêtes sur les pratiques enseignantes et les observations de classe montrent que les méthodes transmissives prédominent et que la formation des enseignants n'insiste pas assez sur les autoapprentissage, la lutte contre l'exclusion scolaire et l'intégration citoyenne des apprenants. L'initiation des enseignants aux méthodes interactives, à la pédagogie différenciée et à l'évaluation formative a été fortement recommandée par l'équipe LASCOLAF du Burundi.

Conclusion

Nous venons de constater que les recherches effectuées par l'équipe-Burundi du Projet LASCOLAF ont identifié des défis linguistiques et éducatifs liés à l'intégration du Burundi au sein de l'EAC et de la CEPGL et nécessitant des recherches interuniversitaires sur l'harmonisation des curricula et le partenariat des langues de scolarisation. Pour commencer, il s'avère urgent que les pays de la CEPGL fédèrent leurs rares ressources humaines par la création d'un cadre de coopération entre les services chargés de la formation initiale (universités, écoles normales supérieures, écoles de formation des instituteurs, etc.) et les bureaux pédagogiques qui s'occupent de la formation continue des enseignants.

La redynamisation du Centre pour l'étude des langues au Burundi (CELAB) par la création en son sein d'un Centre national de recherche et de documentation en didactique des langues (CNRDDL) est une piste à explorer. Les participants aux journées scientifiques de la CEPGL sont invités à réfléchir sur l'offre du CELAB comme pôle d'excellence interuniversitaire en matière de recherche linguistique et littéraire, de formation des enseignants, de production et de diffusion des outils et des innovations pédagogiques. Dans ce cadre, il va falloir envisager un partenariat des centres régionaux de même nature. Étant donné que tous les paliers des systèmes éducatifs de la CEPGL souffrent de la fracture numérique, l'expérimentation en cours du Projet IFADEM-Burundi devrait retenir également l'attention des enseignants-chercheurs

Bibliographie

ACCT, CERDOTOLA et Équipe nationale du Burundi, 1983. *Lexiques thématiques de l'Afrique centrale* (LETAC). Paris : ACCT.

CELAB et Délégation à la Francophonie, 2005. *Séminaire régional de réflexion sur la situation du français et des langues partenaires au Burundi*. Bujumbura, du 5 au 7 décembre 2007.

Mazunya, M., 2008. « Les défis de l'éducation à une citoyenneté multilingue et interculturelle dans l'Afrique des Grands Lacs », in *Les défis de la reconstruction dans l'Afrique des Grands Lacs* » Actes du Colloque international de l'École doctorale en sciences humaines et sociales, Université du Burundi, Bujumbura, du 25 au 28 septembre 2008.

Mazunya, M. et Habonimana, A., 2009. *Étude sur les langues de scolarisation dans l'enseignement fondamental au Burundi*. Rapport intermédiaire du Projet LASCOLAF financé par l'AUF et l'OIF. Bujumbura novembre 2009.

Ministère de l'Éducation nationale et de la Culture, 1976. *Réforme du système de l'éducation au Burundi*. Bujumbura.

Ntahombaye, P. et al., 2008. *Situation et dynamique des langues au Burundi*. Bujumbura : Université du Burundi.

Université du Burundi, 1986. *Didactiques des langues. Actes du Séminaire de Bujumbura (4-11 novembre 1986)*. Paris : ACCT-AUPELF.

Notes

¹ Voir carte régionale en annexe.